

# Le point de la situation à l'Inrap.

Les agents présents à la base de Saint-Martin se sont réunis en assemblée générale, aujourd'hui, lundi 26 février. Ils ont fait un point des événements des dernières semaines. Tout d'abord, nous déplorons que, suite à nos courriers, rédigés et envoyés collectivement, le président ait choisi la facilité en déversant son courroux sur un seul agent.

Nous avons pris connaissance du tableau « Affectation des agents cdisables opérationnels » émanant de la DRH en date du 26/02/07. Pour la Champagne-Ardenne, 24 noms sont connus ; il reste donc 5 noms à connaître conformément au tableau « Répartition des opérationnels en CDI après CDIsation » établi par la Direction Générale, le 20/02/2007.

Quelques constats s'imposent :

Pour l'instant, pour la Champagne, l'ETP 2007 sera inférieur à celui de 2006.

bilan des mutations 2006-2007 : 5 départs et 1 arrivée ; soit un déficit de 4 postes pour la Champagne. Ceci revient donc à annuler le plan de recrutement 2005 qui avait vu la création de 3 postes. Comment la direction pense t'elle compenser le départ de ces 4 postes ?

Nous exigeons que le solde négatif de 4 postes après mutation soit pris en compte.

Nous restons vigilants de sorte que le plan de résorption de la précarité se traduise bien dans les faits par la création de 29 postes CDI en Champagne-Ardenne.

Cependant, ces 29 postes restent insuffisants au regard de l'activité soutenue de la région. C'est pourquoi nous demandons au niveau national que nous ayons 2000 ETP en 2007, afin de mener à bien les missions qui nous incombent.

Saint Martin le 26 février 2007